
DESSERTE DES ÎLES DE LOISIRS – CORNICHE DES FORTS

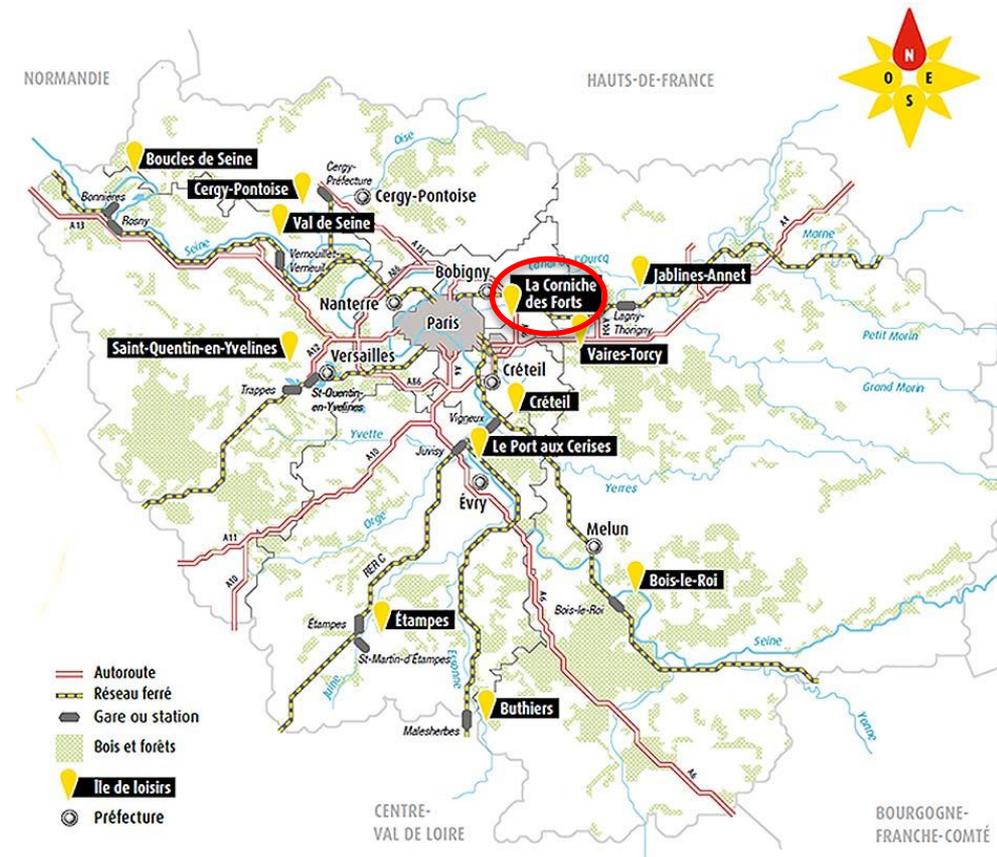
Par Jérôme Bertrand et Frédérique Prédali

Janvier 2018



Caractéristiques de l'île de loisirs

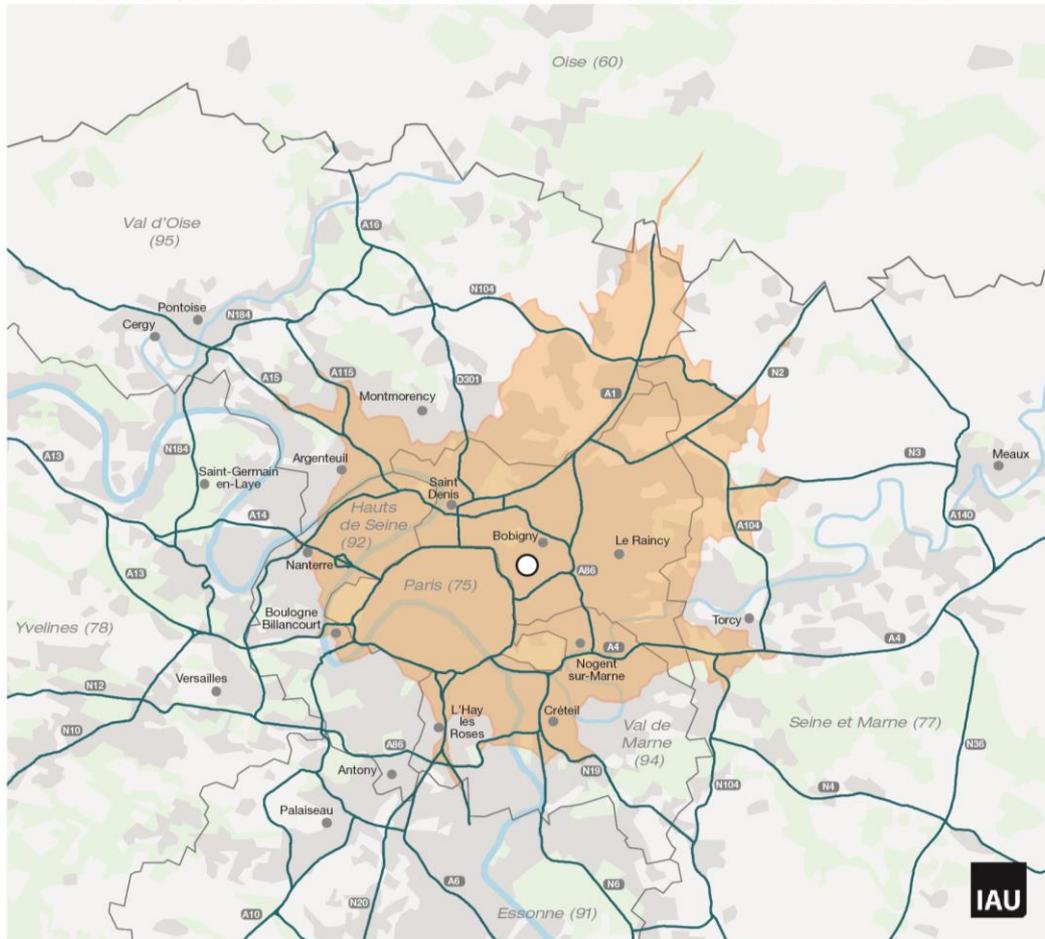
- Située à 7 km à l'est de Paris à 3 km de Bobigny
- 64 ha dont 33 ouverts au public sur les communes de Romainville, Pantin, Les Lilas et Noisy-le-Sec (CA Est Ensemble)
- Acteurs IDL :
Aménagement : la Région
Gestion et animation : le SMEG (CD 93 et CA Est Ensemble)
- Horaires d'ouverture des parcs
- Espace ouvert à l'est de l'avenue du Colonel Fabien
- Entrée gratuite
- Pas de stationnement au sein de l'IDL
- Principales activités à ce jour : promenades, aires de jeux, jardins familiaux
- Pas d'enquête de fréquentation réalisée à ce jour sur ce site



Source : Région île de France

Accessibilité routière

Accessibilité en voiture à l'île de loisirs de la Corniche des Forts



Accessibilité de l'île de loisirs

■ Espaces situés à moins de 30 min en voiture de l'île de loisirs *

○ Entrée principale de l'île de loisirs

— Réseau routier principal

* En condition de circulation fluide et sans temps de stationnement

Occupation du sol

■ Aéroports

■ Urbain

■ Espace naturel et boisé

■ Espace rural

0 10 Km

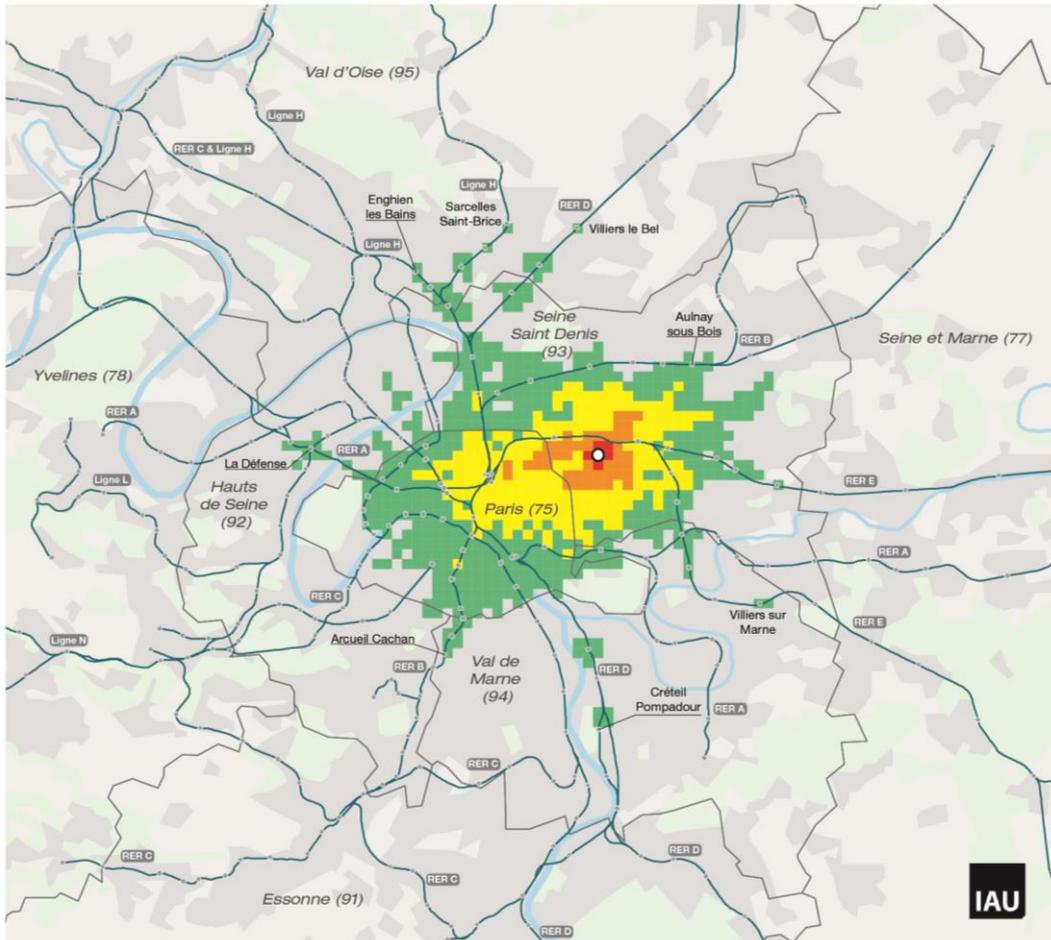
© IAU idF 2018

sources : Here 2016, Mobigis 2017, IAU idF 2018

L'accessible routière est limitée par les faibles capacités de stationnement à proximité des entrées de l'IDL et dans l'environnement urbain dense aux abords de l'IDL.



Accessibilité en transport en commun



Temps de trajet *

- Entrée principale de l'île de loisirs

- 1 - 15 min
- 15 - 30 min
- 30 - 45 min
- 45 - 60 min

* porte à porte en période creuse, un jour de semaine

Occupation du sol

- Aéroports
- Urbain
- Espace naturel et boisé
- Espace rural
- Gares et lignes RER et Transilien

N 0 5 Km

© IAU IdF 2018
sources : STIF 2014, IAU IdF 2018

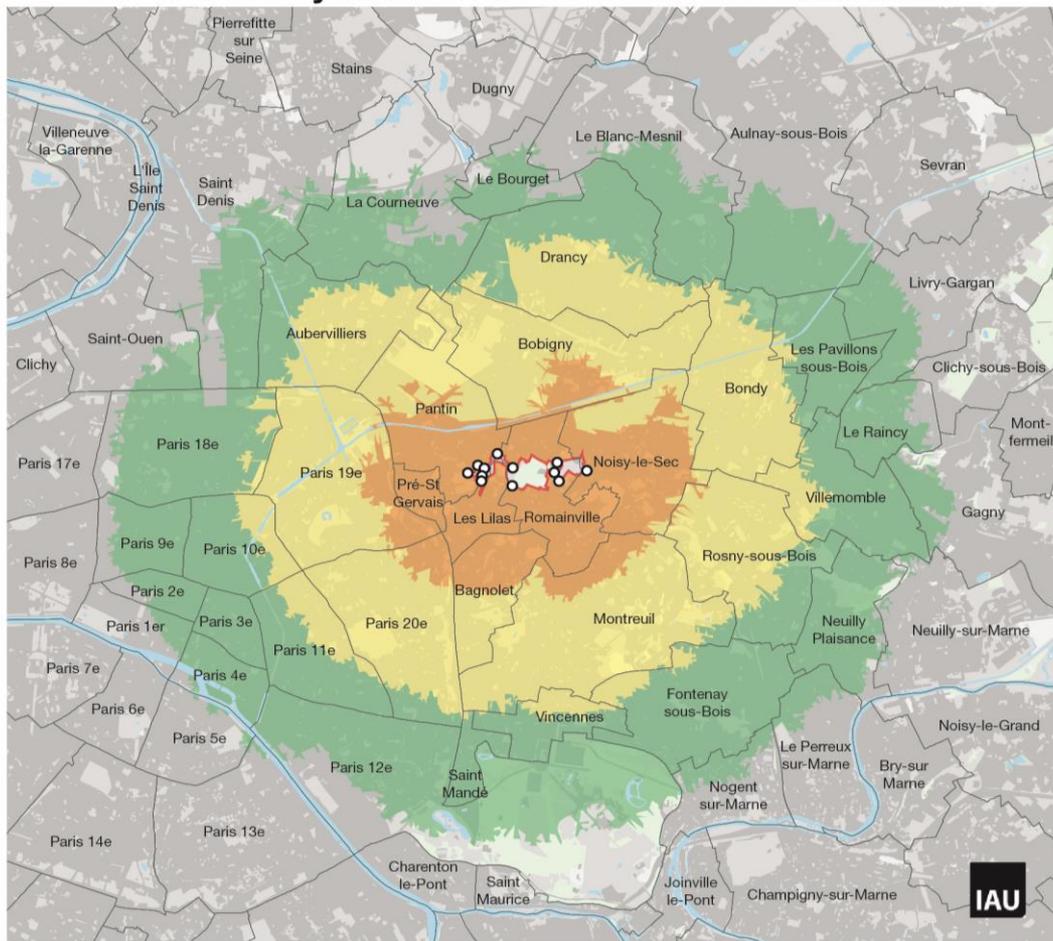
Une desserte TC structurée par les lignes 5 et 11 du métro et complétée finement par les lignes de bus du réseau RATP.

Compte tenu de sa localisation au cœur de la métropole, 3,1 millions de Franciliens résident à moins d'1 heure en TC, soit près de 1,4 millions ménages dont 21% ayant des bas revenus.



Accessibilité à vélo

Accessibilité cyclable à l'île de loisirs de Romainville



Temps de trajet *

- Espaces situés à moins de 10 min d'une entrée
- Espaces situés à moins de 20 min d'une entrée
- Espaces situés à moins de 30 min d'une entrée

* avec une vitesse moyenne de 14 km/h

Île de loisirs

- Entrée de l'île de loisirs
- Île de loisirs

Occupation du sol

- Forêts
- Espaces agricoles et milieux semi naturels
- Espaces ouverts artificialisés
- Espaces urbains

0 2 Km

© IAU IdF 2016
sources : BDTOPO 2016,
IAU IdF 2018

L'accessibilité cyclable est favorisée par les aménagements le long du canal de l'Ourcq mais fortement pénalisée par la topographie entre le canal et le plateau de Romainville.

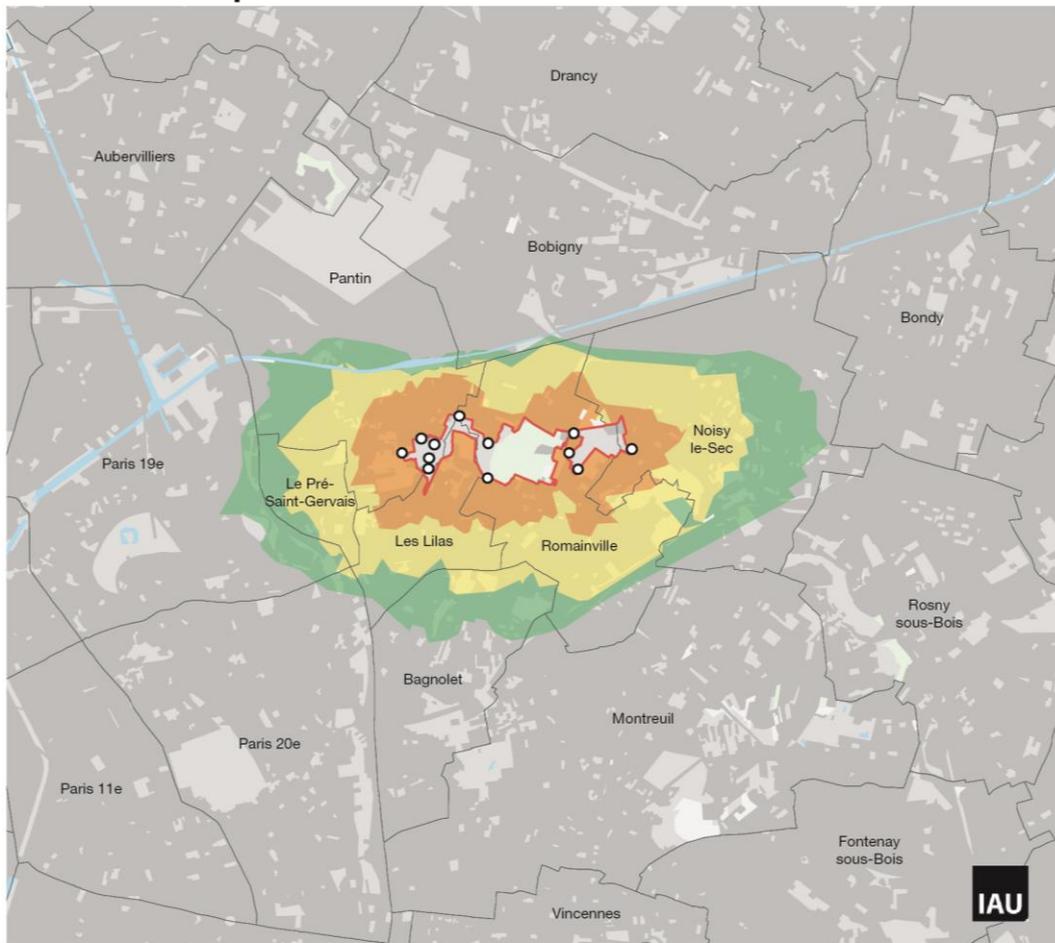
Le temps d'accès à vélo depuis la station de métro Mairie des Lilas est d'environ 5 minutes.

2 millions de Franciliens résident à moins de 30 minutes à vélo de l'une des entrées de l'IDL.



Accessibilité piétonne

Accessibilité piétonne à l'île de loisirs de la Corniche des Forts



Temps de trajet *

- Orange: Espaces situés à moins de 10 min d'une entrée
- Yellow: Espaces situés à moins de 20 min d'une entrée
- Green: Espaces situés à moins de 30 min d'une entrée

* avec une vitesse moyenne 5 km/h

Île de loisirs

- Red circle: Entrée de l'île de loisirs
- Red outline: Île de loisirs

Occupation du sol

- Green: Forêts
- Light green: Espaces agricoles et milieux semi naturels
- Yellow-green: Espaces ouverts artificialisés
- Grey: Espaces urbains

N 0 1 Km

© IAU idF 2016
sources : BDTOP0 2016,
IAU idF 2018

Le territoire accessible à pied s'étend des portes de Paris jusqu'au centre de Noisy-le-Sec.

Le temps de rabattement aux stations de métro est d'environ 20 minutes.

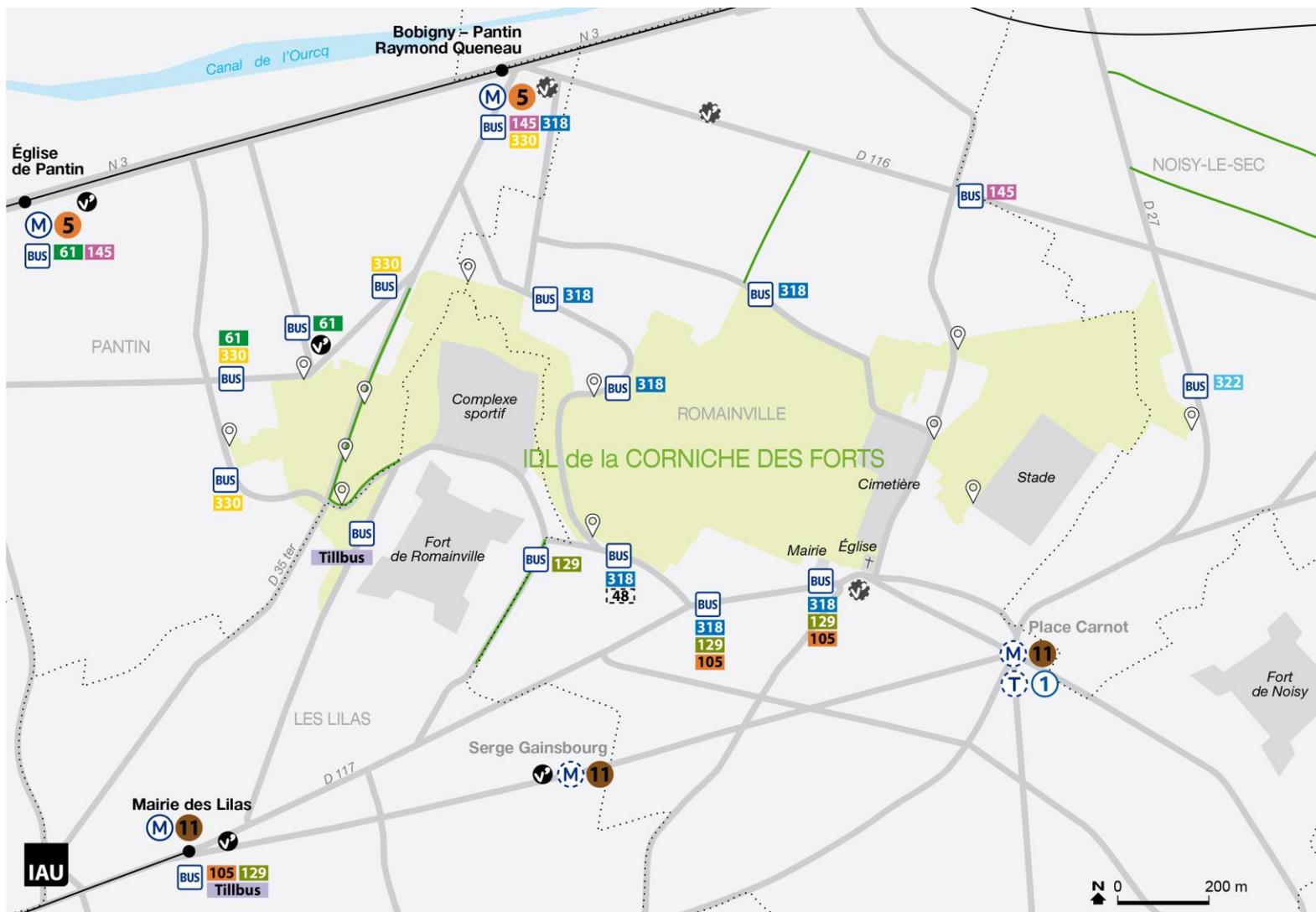
141 000 Franciliens résident à moins de 30 minutes de marche de l'une des entrées de l'IDL.



Entrées de l'île de loisirs



Desserte multimodale

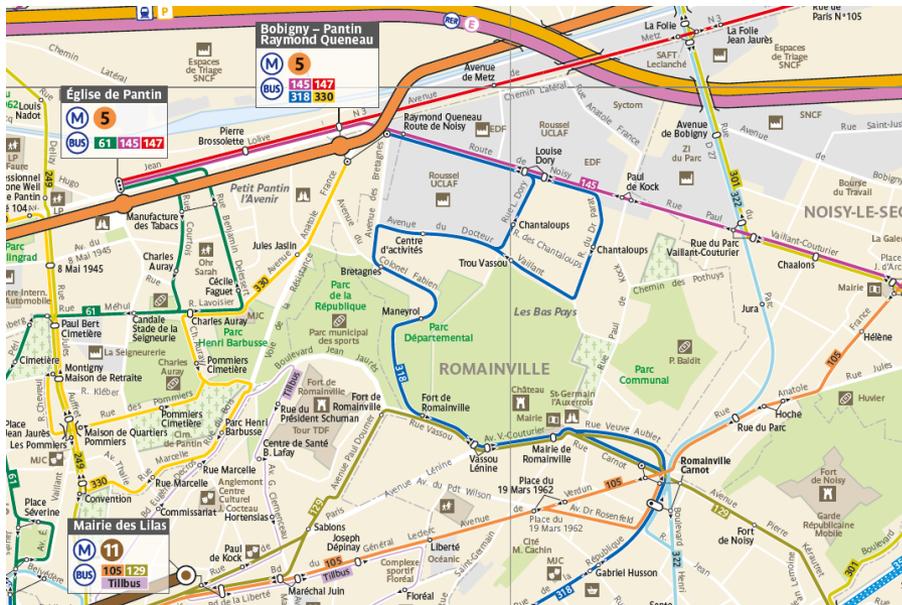


- entrée piéton
- entrée auto
- voie principale d'accès
- aménagement cyclable
- arrêt de bus
- station de métro
- parking principal
- vélo en libre-service
- vélib' en projet

0 200 m

Offre en transport collectif

- **L'IDL bénéficie de l'offre bus de la zone dense :**
 - L'IDL est située en zone RATP où l'offre en bus est étoffée, surtout à proximité de la mairie de Romainville
 - Des parcours de ligne contraints par la topographie et la trame viaire
 - Une offre qui sera restructurée à la mise en service du prolongement de la ligne 11 du métro, du T1 et du T-Zen 3



Difficultés de desserte constatées

En voiture :

- Les capacités de stationnement sont très limitées compte tenu de la situation de l'IDL au cœur de la métropole

En transport collectif :

- L'IDL étant en phase de projet opérationnel, la recherche d'itinéraire reste difficile. Le référencement de l'IDL n'est pas encore possible

À vélo :

- Le dénivelé prononcé du coteau limite la pratique cyclable et contraint les liaisons nord-sud, notamment avec le canal de l'Ourcq
- Le jalonnement est quasi-inexistant
- Les sas d'entrée aux différents parcs restreignent l'accès aux vélos, alors que le stationnement vélo est situé à l'intérieur des parcs

À pied :

- Le jalonnement est quasi-inexistant
- La largeur de passage des sas sont également des obstacles pour les PMR (dont les UFR et les personnes avec poussettes)

Projets pouvant influencer la desserte

Projet IDL :

- Aménagement de 8 ha en partie centrale de l'IDL (équipement sportif de type poney club, activité ludique de type chapiteau, prairies, sentier, zones de détente et de pratiques sportives, éco-pâturage et observation de la biodiversité)

Projets TC :

- Prolongement M11 (stations Serge Gainsbourg et Place Carnot) à l'horizon 2022
- Prolongement T1 (Noisy-le-Sec - Val de Fontenay, via la place Carnot) à l'horizon 2022 ?
- Prolongement du T11 Express (Le Bourget - Noisy le Sec, via Bobigny La Folie) à l'horizon 2025
- T-Zen 3 (BHNS le long de l'ex RN3) à l'horizon 2023 ?
- Téléphérique urbain Romainville – Bobigny à l'étude

Projets urbains :

- Zac de l'Horloge au nord de l'IDL (dont 1 270 logements, un éco-parc tertiaire, centre commercial, lycée)
- Renouvellement urbain de la cité Gargarine (nouveaux logements, pôle éducatif, espace agricole)
- Projets à l'étude sur le Fort des Lilas et le Parc des Hauteurs

Pistes d'amélioration de la desserte

Pour l'accès en voiture :

- Veiller avec les communes à une gestion du stationnement efficace et cohérente (même politique de stationnement d'un secteur à l'autre, matérialisation des places, aménagements d'espace public ou pose de mobilier urbain limitant le stationnement à l'image de l'installation de potelets)

Pour l'accès en transport collectif :

- Une fois la date de réalisation du projet d'aménagement fixée :
 - Compléter l'information sur les sites internet de la Région et de l'IDL
 - Référencer l'IDL dans les moteurs de recherche d'itinéraire
 - Demander le changement de noms de certains arrêts de bus
 - Installer un plan de quartier aux arrêts figurant l'IDL et ses accès
 - Signalétique piétonne depuis l'IDL vers les arrêts de bus et inversement

Pistes d'amélioration de la desserte

Pour l'accès à vélo et à pied :

- Aménagements des entrées et des cheminements au sein de l'IDL :
 - Si possible, prévoir le prolongement de la passerelle jusqu'à la place de la Laïcité (moins de 150 m). Le récent parvis deviendrait alors l'entrée principale sud de l'IDL
 - Préserver la possibilité d'exproprier Point P afin de réaliser l'entrée principale nord-est de l'IDL et l'installation d'équipements structurants
 - Assurer la continuité de la liaison Est-Ouest (aménagement, lisibilité, éclairage, signalétique, mobilier)
 - Aménager les entrées avec totem, plan, même identité visuelle, même mobilier. Préserver le confort d'accès pour tous les publics (éviter si possible les SAS)
- Aménagements de voirie autour de l'IDL :
 - Apaiser la circulation automobile sur l'ensemble des voies adjacentes à l'IDL
 - Aménager les traversées piétonnes, situées à proximité de l'IDL (des plateaux piétonniers pour sécuriser la continuité de la liaison Est-Ouest, notamment au niveau de la traversée de l'avenue du Colonel Fabien)

Pistes d'amélioration de la desserte

Pour l'accès à vélo et à pied :

- Stationnement et services vélos :
 - Prévoir dans le nouvel aménagement la pose d'arceaux à proximité de chaque activité
 - Développer les stations Vélib' autour de l'IDL (actuellement une seule station supplémentaire prévue au niveau de la Mairie de Romainville)
- Signalétique et jalonnement cyclable :
 - Envisager un schéma d'ensemble de signalétique et de jalonnement de l'IDL
 - Penser la signalétique comme support de communication, d'identité, de lisibilité et d'inscription de l'IDL dans son territoire